



Troupeau Roux, vallée de l'Ubaye, septembre 2007.

EDITORIAL

## DÉFENDRE LA TRANSHUMANCE !

**Telle est la raison pour laquelle nous avons fondé cette Maison, pour faire savoir, ici et ailleurs où elle pratiquée, combien elle est nécessaire.**

Pour nous, éleveurs et bergers, attachés au bien-être de nos brebis, il n'y a pas d'autre moyen de les nourrir, sous nos climats, que de continuer à les conduire en montagne durant les quatre mois d'été. Nos prédécesseurs le faisaient à pied et nous continuons à le faire en camion parce que cette pratique continue de faire ses preuves, quel que soit le moyen d'acheminement. Nous le voyons au comportement de nos bêtes et à la qualité de leurs produits, à la saveur de la viande et aussi, même si son rapport est encore bien faible, à la finesse et la douceur de la laine. Autant de biens de consommation qui, avec diverses productions fromagères, sont de plus en plus recherchés par nos contemporains en quête de produits naturels. L'élevage ovin transhumant répond ainsi à tous les critères de l'agriculture dite à haute valeur naturelle (HVN), telle que l'a définie l'Agence européenne pour l'environnement.

Car le deuxième grand apport de notre activité est bien de garantir ce qu'on appelle depuis le sommet de Rio de Janeiro

de 1992, la biodiversité. Grâce au pâturage raisonné de nos troupeaux, toutes les espèces animales et végétales qui composent les écosystèmes sur lesquels nous les conduisons, sont préservées : l'équilibre est maintenu. Aussi n'est-ce pas par hasard si tous les espaces naturels protégés de notre région ou presque, réserves, parcs naturels régionaux et nationaux, sont des lieux d'élevage extensif. Notre troisième contribution tient à la culture que nous perpétuons à travers l'espace méditerranéen où la pratique de la transhumance a façonné des paysages, des races domestiques, des comportements et des valeurs qui font que partout nous nous reconnaissons. C'est sur la base de ces trois compétences, celle des éleveurs que nous sommes mais aussi des experts de l'environnement et des gens de la culture, que fonctionne la Maison de la transhumance. Cette lettre d'information et celles qui suivront, chaque trimestre, montreront comment l'équipe de la Maison de la transhumance tire profit de ces compétences. J'espère pour ma part qu'elle vous convaincra de la nécessité de défendre la transhumance et qu'elle contribuera à élargir notre audience.

**René Tramier, président de la Maison de la transhumance**



Domaine du Merle, futur centre euroméditerranéen de ressources sur la transhumance (2016).

## ■ UN CENTRE EUROMÉDITERRANÉEN DE RESSOURCES SUR LA TRANSHUMANCE, BIEN TÔT AU MERLE

**Conformément aux volontés de ses légataires**, le Domaine du Merle demeure le cadre d'actions de recherche et de formation, en lien avec les activités agropastorales locales (« la prairie et le troupeau ovin »), sous l'égide de SupAgro Montpellier, propriétaire du domaine, depuis 1935, et de l'alpage qui lui est associé.

Les actions de recherches, associées aux formations de l'École de bergers, ont fait du Merle un centre d'expérimentations, de propositions et de conseils à partir duquel l'élevage ovin du sud-est de la France s'est modernisé. Pour le monde de l'élevage ovin de cette région, il reste aujourd'hui un lieu de référence. C'est cette histoire, qui mériterait de plus longs développements, qui a justifié l'installation de la Maison de la transhumance au Merle, en 2012. Appelées dès lors à collaborer, les trois entités en présence, le Domaine du Merle, l'École de bergers et la Maison de la transhumance, avaient d'évidence, à l'intersection de leurs centres d'intérêts respectifs, un domaine de recherche commun : la pratique de la transhumance. A ce constat, s'en ajoutait un autre, lié à l'éparpillement des fonds documentaires qui renseignent la transhumance, à l'absence d'inventaire, aux craintes de pertes et de destruction, à des propositions de fonds en déshérence et, conjointement, à l'immense profit que la collectivité pourrait en retirer, si ces fonds étaient rassemblés, conservés, accessibles et partagés. Au cours des années 1990-2010, en effet, les fonds qui renseignent la transhumance se sont considérablement accrus au fil de sauvetages divers, de recherches programmées, de contributions à des colloques, de campagnes de collectes et de missions photographiques. A cela s'ajoutent les archives et les ouvrages du domaine dont ceux de la bibliothèque de l'École des bergers. L'ensemble, qui constitue une documentation unique sur la grande transhumance ovine mérite des mesures d'urgence. Telle est la raison pour laquelle les entités en présence ont décidé d'associer leurs fonds documentaires dans le cadre d'un Centre de ressources. Estimé à 225 000 €, le réaménagement et l'équipement d'un espace de quelque 200 m<sup>2</sup> devrait permettre d'ouvrir ce Centre à la fin 2016.



Jean Solda, entre son neveu Francis (à gauche) et son fils Georges.

## ■ UN DES MEMBRES LES PLUS ÉMINENTS DE LA PASTRILLO VIENT DE DISPARAÎTRE

**Jean Solda, qui s'est éteint le 14 octobre 2014**, à l'âge de 97 ans, repose désormais dans le cimetière de La Bastide des Jourdans, aux côtés de Marie-Claire, son épouse bien-aimée. La Maison de la transhumance, qui s'associe à la peine de sa famille et de ses proches, veut conserver le souvenir du grand professionnel de l'élevage ovin transhumant, autant que de l'ami sûr et généreux qu'il fut pour beaucoup. Car nous sommes nombreux, avec ceux des Parcs naturels régionaux, du Vercors, du Queyras, du Luberon ou de Camargue, du Musée dauphinois ou de la Maison du berger, à avoir bénéficié de son savoir. Jean est né près d'Aubagne mais son père, qui venait de Vinadio, de l'autre côté du col de Larche, n'a cessé de refaire chaque année le chemin qui sépare la Crau des alpages du Mercantour. Douze à quatorze jours, à trois kilomètres à l'heure avec quelque 1 500 brebis, 30 béliers, 25 chèvres et boucs du Rove, 6 ânes et ânesses et 5 « chiens d'élite », précisait-il. Tel est l'effectif du troupeau qu'il conduit avec son père et ses deux frères, le 16 juin 1931. C'était sa première transhumance, il avait treize ans et savait déjà qu'il continuerait, sa vie durant, quitte à la faire en camion quand l'interdiction de la faire à pied tombe en 1974. Nul autre que lui savait mieux parler de l'amitié, de l'affection et même de l'amour qu'il rencontrait sur *La Routo* où il connut un jour Marie-Claire. Jean Solda fut l'un de ceux qui entretiennent toujours la grande respiration qui relie chaque été la plaine à la montagne, et garantit, outre les relations humaines et les productions que l'on sait, la biodiversité des milieux. Nous n'oublions pas celui qui disait : « Être berger : c'est un métier, une passion et une vocation ».

## ■ LA ROUTO, 480 KM DE SENTIERS ENTRE LA PLAINE DE LA CRAU ET LA VALLÉE DE LA STURA

**S'appuyant sur les anciennes drailles de transhumance**, l'itinéraire de randonnée *La Routo*. *Sur les pas de la transhumance*, relie la plaine de la Crau à la vallée de la Stura. D'Arles à Borgo San Dalmazzo, il nous entraîne dans les traces des bergers et de leurs troupeaux qui pratiquent chaque année la grande transhumance estivale. Pour la partie française (près de 400 km), le parcours emprunte principalement les nombreux itinéraires existants (Grande Randonnée, Petite Randonnée, VTT, équestre). Finalisé en partenariat avec les différents comités de la Fédération Française de Randonnée concernés, *La Routo* a vocation à être homologué sentier de Grande Randonnée (GR). En Italie, il emprunte une partie des sentiers *Lou Viage* (Le Voyage, en occitan), permettant de découvrir l'ensemble de la vallée de la Stura. Guidé par l'emblème de *La Routo*, la sonnaïlle de transhumance, il peut être parcouru dans les deux sens, selon que l'on *amontagne* ou que l'on *démontagne*, et est accompagné de l'édition d'un Topo-guide. Son ouverture est espérée pour l'automne 2016.



Ballade sur la draille des troupeaux de Valensole. Futur sentier de Grande Randonnée *La Routo*.





Le pastoralisme ovin à l'honneur dans « La Roulo des Alpilles ».

## ■ LA ROULO DES ALPILLES, UN PROJET DE TERRITOIRE

Dans le cadre du programme LEADER du Pays d'Arles, la Maison de la transhumance et le Parc naturel régional des Alpilles se sont associés pour la mise en œuvre de la « La Roulo des Alpilles ». Ce projet, conduit depuis juin dernier, développe les différentes dimensions de La Roulo à l'échelle du Pays d'Arles, avec l'objectif de valoriser les produits de l'élevage pastoral et le patrimoine de la transhumance. Créées à cette occasion, des boucles de randonnée mettront ce dernier en lumière, mais également le rôle que joue le pastoralisme dans le massif des Alpilles. Les produits locaux issus de l'élevage pastoral seront valorisés chez les restaurateurs du Pays d'Arles au moyen de la charte gastronomique La Roulo. La médiation culturelle, quant à elle, est réalisée au travers des animations proposées dans les écoles et des événements organisés sur le thème de la transhumance et du pastoralisme.



Gîte de séjour et restaurant « L'inattendu », situé à mi-chemin entre la Crau et la vallée de la Stura.

## ■ L'ENGOUEMENT POUR LA ROULO PRÉSENT À LE VERNET

La Maison de la transhumance, en présence de ses partenaires italiens (Comunità Montana Valle Stura) a organisé le 3 octobre dernier à Le Vernet (Alpes de Haute-Provence), une journée d'échanges dédiée au projet La Roulo. Ses avancées étaient à l'honneur et les différents stands ont suscité l'engouement de tous : présentation du futur itinéraire, vêtements techniques en laine mérinos d'Arles, malle pédagogique, film, outils artisanaux... Le restaurant l'*Inattendu* situé à Lou Passavous sur la commune de Le Vernet a officiellement adhéré à la charte gastronomique La Roulo, et a ainsi proposé aux 80 participants de la journée un buffet franco-italien autour des produits pastoraux. Les personnes présentes ont ensuite emprunté une partie de la *draille de l'Average d'Arles*, futur passage du GR La Roulo, pour une découverte commentée en présence d'éleveurs de la commune.



Prototypes de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles

## ■ UN PROJET ORIGINAL DE VALORISATION D'UNE LAINE D'EXCEPTION

La race mérinos d'Arles a été créée voici plus de deux cent ans en Pays d'Arles, pour améliorer la qualité des laines issues des races locales. Après avoir été jusque dans les années 1950 la base d'une économie florissante, elle n'est aujourd'hui plus qu'un sous-produit de l'élevage ovin, orienté désormais vers la production de viande d'agneaux.

Toutefois, les troupeaux de race mérinos d'Arles, élevés en plein air, des plaines de Provence aux montagnes des Alpes, développent toujours une laine de grande qualité. Elle est la plus fine d'Europe et la plus gonflante du monde. La laine mérinos d'Arles est une fibre naturelle et performante, douce, qui ne gratte pas, chaude dans le froid et fraîche dans la chaleur. Elle est respirante pour empêcher la moiteur et repousse les mauvaises odeurs. Il y a là tous les arguments pour le développement d'une gamme de produits techniques (vestes, pulls, t-shirts, chaussettes, bonnets, tours de cou...) dans un domaine, celui de la randonnée, en plein essor depuis quelques années à partir de laines mérinos venant de l'hémisphère sud. Les bergers d'aujourd'hui ne s'y trompent pas et utilisent de plus en plus ces vêtements techniques.

Une aide du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du Contrat du Pays d'Arles, a permis la réalisation, avec l'aide d'une entreprise spécialisée (Dal Grande Naturfasern), des premiers prototypes : vestes, pulls et chaussettes, disponibles depuis l'automne 2014. Associée à de nombreux partenaires, et en premier lieu les éleveurs, la Maison de la transhumance se propose désormais de mobiliser les énergies et les moyens afin de développer dans les années à venir une gamme de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles dans le domaine de la randonnée et de l'itinérance. Ces vêtements seront valorisés sous la marque déposée La Roulo et la qualification *Mérinos d'Arles Sélection*.



Bergerie de la Favouillane en novembre 2006.

## ■ LA JASSE DE LA FAVOULLANE À NOUVEAU MENACÉE

Située sur la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône au domaine du Radeau, propriété du Grand Port de Marseille depuis les années 1970, cette bergerie est la dernière à absidie et couverture de roseau, conservée dans le delta. Sous l'impulsion d'une association de défense, présidée par le maire de Port-Saint-Louis, elle avait déjà été restaurée en 1980. Mais la durée de vie d'une toiture de roseau n'excède pas une trentaine d'années. Trente-quatre ans après, celle de la bergerie de la Favouillane doit être entièrement renouvelée. Des pièces de charpente, exposées trop longuement à la pluie doivent être changées et le mur pignon, conforté. Si l'on n'intervient pas dans les plus brefs délais, l'effondrement est à craindre. Alerté par la Maison de la transhumance, le Grand Port de Marseille a annoncé qu'un budget devrait lui permettre d'intervenir en 2015 sur les bâtiments agricoles du secteur dont, en priorité, la bergerie de la Favouillane.

Cette bergerie, qui a notamment permis de mieux comprendre l'organisation des bergeries romaines de la Crau, construites sur un plan analogue, est véritablement emblématique. Elle relie notre époque aux siècles qui précèdent, pendant lesquels l'élevage ovin transhumant n'a jamais cessé d'irriguer l'économie et la culture de la région, et participe des éléments les plus notables du patrimoine de la Provence rhodanienne. Rappelons qu'elle hébergé le troupeau de notre ami Constant Belliaro, disparu en 1983. La famille Benoit, qui loue aujourd'hui le Radeau, et loge encore quelques brebis et chèvres dans la Favouillane, espère aussi sa restauration et est ouverte à toute proposition d'avenir. La Maison de la transhumance, en liaison avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône et la Municipalité de Port-Saint-Louis, pourrait y jouer un rôle.



El « Rancho de Esquileo », musée de la tonte.  
Brieva de Cameros, La Rioja.

## ■ LA TRANSHUMANCE EN TANT QUE FAIT CULTUREL POUR LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

Tel était le thème du colloque organisé par l'Ecole du patrimoine culturel (ministère espagnol de l'éducation, la culture et des sports) à Nájera (La Rioja). Du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2013, une trentaine de spécialistes du patrimoine culturel, de sa sauvegarde et de sa mise en valeur, ont échangé sur le cas de la transhumance. La Maison de la transhumance y avait été invitée à présenter ses travaux. Ses représentants y ont trouvé la possibilité d'enrichir leur connaissance de la situation espagnole et d'échanger sur les conditions de mise en réseau des initiatives qui concourent en Europe à la valorisation de la transhumance et de ses patrimoines. Le principe de la rédaction d'une charte, qui y a été évoquée, devrait donner lieu à de nouveaux échanges.

## AGENDA

### Foire de la Saint-Valentin (Saint-Martin-de-Crau)

**Mardi 10 février à 18h**

Salle de Printemps

Présentation officielle du projet de vêtements techniques en laine mérinos d'Arles, en partenariat avec la Municipalité de Saint-Martin-de-Crau et le Syndicat mixte du Pays d'Arles

**Mercredi 11 février toute la journée sur le foirail**

Foire agricole, concours de la race mérinos d'Arles, concours des ânes de Provence, présentation de chèvres du Rove, rassemblement de chiens de Crau, présentation du projet *La Routo*...

[www.ville-saint-martin-de-crau.fr](http://www.ville-saint-martin-de-crau.fr)

**Jeudi 5 février à 17h30**

Musée des Alpilles (Saint-Rémy-de-Provence)

**Conférence** de Patrick Fabre :

*Sur La Routo des Alpilles*

(entrée gratuite)

[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

**Vendredi 13 février à partir de 19h**

Restaurant La Case à Palabres (Salon-de-Provence)

**Conférence** de Patrick Fabre, suivi de l'assiette *La Routo*

[www.lacaseapalabres.fr](http://www.lacaseapalabres.fr)

**Samedi 28 et dimanche 29 mars**

Domaine du Merle (Salon-de-Provence)

**Concours de tonte et de chiens de berger,**

stands sur la valorisation des laines régionales

[www.transhumance.org](http://www.transhumance.org)

**Samedi 11 avril de 9h à 18h**

Espace des anciens établissements Perret, avenue de la Camargue

**Foire Ovine d'Arles**, 3<sup>e</sup> édition

Organisée par la Fédération

Départementale Ovine 13

Renseignements : [elodie.fdo13@yahoo.fr](mailto:elodie.fdo13@yahoo.fr)

**Dimanche 12 avril**

Marais du Vigueirat (Mas Thibert)

**« Journée des Producteurs »**

Présentation du stand *La Routo*

[www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org](http://www.marais-vigueirat.reserves-naturelles.org)

**Du 17 mars au 17 avril**

Bibliothèque de Fontbarlettes (Valence)

**Exposition « Transhumances, de la Provence à l'Alpe »,**

photographies de Patrick Fabre

[www.bm-valence.fr](http://www.bm-valence.fr)



**MAISON  
DE LA  
TRANSHUMANCE**

### Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles

13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : [e.chauvet@transhumance.org](mailto:e.chauvet@transhumance.org)

Sites internet :

[www.transhumance.org](http://www.transhumance.org) – [www.larouto.eu](http://www.larouto.eu)

Directeur de la publication :

Patrick Fabre

Ont contribué à la rédaction  
de cette lettre d'information :

Elodie Chauvet, Jean-Claude Duclos,

Patrick Fabre, Julien Mannino.

Crédit photo : Patrick Fabre

## BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom :	Prénom :	
Structure :	Qualité ou Fonction :	
Adresse :	Code Postal :	Ville :
Téléphone :	E-mail :	

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance :  En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an